



Bulletin d'engagement : Kougelpop'f run 2025 « Edition forêt palatine » Date : 13-14 Septembre 2025

Organisateur : Régis Davard (rdavard@gmail.com) et Pascal Wendel (pascalwendelmg@gmail.com) Téléphone : 06.63.39.20.30

Début de l'AG : Samedi 13 Septembre à 9h00

À : Hôtel Le Cleebourg, Route du vin, 67160 Rott

| | Participant 1 | Participant 2 | Véhicule (optionnel) | |
|--------------------|---------------|---------------|--------------------------------|--|
| Nom | | | Marque | |
| Prénom | | | Type | |
| Adresse | | | Cylindrée | |
| Ville | | | Année de mise en circulation | |
| Code postal | | | | |
| Téléphone portable | | | | |
| Adresse @ courriel | | | N° adhérent MGCF (obligatoire) | |

Montant de l'engagement membre MGCF : 490€ par équipage membre MGCF, 520€ tarif non membre, 320€ single membre MGCF, 350€ single tarif non membre. Pour toute autre formule prière de nous contacter.

Le montant comprend : Petit-déjeuner remise plaques et roadbooks, déjeuner du samedi boissons non alcoolisées comprises, dîner du soir boissons comprises, hébergement en hôtel ***, déjeuner du dimanche midi boissons non-alcoolisées comprises.

Les chèques sont à **libeller au nom du MGCF** ou paiement par virement bancaire au bénéfice du MG Club de France (IBAN : FR76 3000 3038 4500 0372 7125 758, BIC : SOGEFRPP)

Le bulletin d'engagement et le paiement sont à adresser à :

(Joindre une copie de l'ordre de virement bancaire signé et émis pour le montant total)

Régis Davard, 43 Faubourg de Bitche, 67160 Wissembourg

Modalités d'annulation et de remboursement

- 30 jours avant le départ 80% de remboursement
- 15 jours avant le départ 50% de remboursement
- 1 jour avant la date aucun remboursement ne sera effectué
- Un départ pendant la manifestation, ne peut droit à aucun remboursement partiel

Les remboursements seront effectués exclusivement par virement bancaire (RIB à fournir dans ce cas)

A la date de la participation, je précise que je possède un permis de conduire valide, une attestation d'assurance à jour de règlement et un contrôle technique valable

Signature et mention manuscrite lu et approuvé obligatoire